



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

FACULTÉ DES LETTRES

Version officielle du 4 mars 2010

**DÉPARTEMENT DE LANGUE ET LITTÉRATURE ALLEMANDES
DÉPARTEMENT DE LANGUE ET LITTÉRATURE ANGLAISES
DÉPARTEMENT DE LANGUE ET LITTÉRATURE FRANÇAISES
DÉPARTEMENT DE LANGUES ET LITTÉRATURES ROMANES**

PLAN D'ÉTUDES DE LITTÉRATURE COMPARÉE

**BACCALAURÉAT UNIVERSITAIRE
BACHELOR OF ARTS (BA)**

Entrée en vigueur : Septembre 2010

Avant-propos

Présentation

La littérature comparée étudie le phénomène littéraire sous ses formes les plus diverses. Les enseignements proposés dans le cadre du programme interdépartemental de littérature comparée visent à explorer les domaines suivants : la théorie de la littérature et l'histoire littéraire ; les relations de la littérature aux autres arts et média ; la place, la fonction et l'importance de la littérature dans le champ culturel et social ; etc. Ils permettent également aux étudiants d'acquérir les compétences nécessaires à la lecture critique et à l'analyse détaillée du texte littéraire. Ils l'engagent à s'interroger sur la forme et l'évolution de différents mouvements et courants.

En insistant sur des questions d'esthétique, de théorie littéraire et de poétique, la « littérature générale » permet aux étudiants de comprendre et de décrire la forme et la fonction de l'objet littéraire. La « littérature comparée », quant à elle, les invite à travailler sur des thèmes et des œuvres spécifiques. Au-delà des frontières linguistiques ou nationales, elle propose de considérer ensemble des textes qui entretiennent des rapports formels et thématiques ; elle permet d'établir un dialogue entre des auteurs qui se reconnaissent des affinités ou qui revendiquent des influences communes.

L'étude de la littérature comparée peut aller de pair avec celle d'une littérature enseignée à la Faculté des lettres. En tous les cas, elle suppose soit la connaissance (passive ou active), soit l'apprentissage de plusieurs langues : le français, l'anglais, l'allemand, l'espagnol, l'italien, ainsi que les autres langues, vivantes ou classiques, enseignées à la Faculté, peuvent être utilisés dans les enseignements du programme. Durant leur cursus, il se peut que les étudiants doivent passer un examen, écrit ou oral, dans une autre langue que le français. En revanche, les modules spécifiques au programme de littérature comparée (BA1, BA2, BA3 et BA7) se dérouleront toujours en français.

BACCALAURÉAT UNIVERSITAIRE

BACHELOR OF ARTS (BA)

Condition d'admission :

- Les étudiant-e-s en littérature comparée doivent pouvoir comprendre et lire au moins deux langues, en plus du français.

Module BA1	Questions de Littérature comparée I : Théorie(s) littéraire(s)	12 crédits
Description	Le module BA1 vise à présenter les multiples questions théoriques liées au comparatisme. Il introduit à la lecture de plusieurs textes clés, théoriques et littéraires, ayant marqué la pensée comparatiste.	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none"> • 1h/Année ou 2h/Semestre de CR. • 2 x 1h/Année ou 2 x 2h/Semestre de SE. 	
Attestation	À obtenir dans l'un des séminaires selon des modalités définies en début d'enseignement.	
Evaluation	Examen écrit (5 heures) portant sur le contenu du cours et sur le séminaire qui n'a pas été choisi pour l'attestation.	
Condition(s)	En principe, il faut avoir obtenu l'attestation pour se présenter à l'examen.	
Remarque(s)	/	

Module BA2	Questions de Littérature comparée II : Genres et thèmes littéraires	12 crédits
Description	Le module BA2 invite à réfléchir sur la forme, l'évolution et l'importance d'un genre ou d'un thème littéraire spécifique. Il introduit à la lecture de textes littéraires, critiques et philosophiques.	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none"> • 1h/Année de CR ou de CS ou 2h/Semestre de CR ou de CS. • 2 x 1h/Année de SE ou 2 x 2h/Semestre de SE. 	
Attestation	Travail d'attestation (10-15 pages, 20'000-30'000 signes) dans l'un des deux séminaires selon des modalités définies en début d'enseignement.	
Evaluation	Examen oral (environ 30 minutes) portant sur le contenu du CR / CS ainsi que sur celui du séminaire qui n'a pas été choisi pour l'attestation.	
Condition(s)	En principe, il faut avoir obtenu l'attestation pour se présenter à l'examen.	
Remarque(s)	/	



Module BA3	Questions de Littérature comparée III : Époques littéraires	12 crédits
Description	Le module BA3 se concentre sur l'étude de textes (littéraires, philosophiques, critiques) appartenant à une époque dont ils éclairent les enjeux et les questionnements. Il introduit à l'analyse détaillée de plusieurs textes littéraires (poèmes, romans, nouvelles).	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none"> • 1h/Année de CR ou de CS ou 2h/Semestre de CR ou de CS. • 2 x 1h/Année de SE ou 2 x 2h/Semestre de SE. 	
Attestation	Travail d'attestation (10-15 pages, 20'000-30'000 signes) dans l'un des deux séminaires selon des modalités définies en début d'enseignement.	
Evaluation	Examen oral (environ 30 minutes) portant sur le contenu du CR / CS ainsi que sur celui du séminaire qui n'a pas été choisi pour l'attestation.	
Condition(s)	En principe, il faut avoir obtenu l'attestation pour se présenter à l'examen.	
Remarque(s)	/	

Module BA4	Questions de Littérature comparée IV : Les grands textes de la littérature universelle	12 crédits
Description	Le module BA4 est composé de trois enseignements portant chacun sur un grand texte ou sur un grand auteur de la littérature mondiale.	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none"> • 3 x 1h/Année de CR ou de CS ou de SE ou 3 x 2h/Semestre de CR ou de CS ou de SE, à choix parmi la liste établie par les responsables du programme. 	
Attestation	Travail d'attestation (10-15 pages, 20'000-30'000 signes) dans l'un des trois enseignements.	
Evaluation	Examen écrit (4 heures) portant sur le contenu des CR, CS ou SE qui n'ont pas été choisis pour l'attestation.	
Condition(s)	En principe, il faut avoir obtenu l'attestation pour se présenter à l'examen.	
Remarque(s)	/	

Module BA5	Première Littérature complémentaire	12 crédits
Module à choisir dans les départements/unités d'Allemand, d'Anglais, d'Espagnol, de Français, d'Italien, de Russe, de Grec ou de Latin (liste non-exhaustive) en accord avec les responsables du programme de littérature comparée et selon l'offre des départements/unités respectifs.		
Enseignements, évaluation et conditions: Selon les exigences de la discipline choisie.		



Module BA6	Discipline complémentaire	12 crédits
-------------------	----------------------------------	-------------------

Deuxième littérature complémentaire OU Champ complémentaire

Module BA6	Deuxième Littérature complémentaire	12 crédits
<p>Module à choisir dans les départements/unités d'Allemand, d'Anglais, d'Espagnol, de Français, d'Italien, de Russe, de Grec ou de Latin (liste non exhaustive) en accord avec les responsables du programme de littérature comparée et selon l'offre des départements/unités respectifs.</p> <p>Enseignements, évaluation et conditions: Selon les exigences de la discipline choisie.</p> <p>Condition(s) :</p> <p>L'option « Deuxième littérature complémentaire » est obligatoire pour les étudiant-e-s qui ne combinent pas l'étude de la littérature comparée avec celle d'une branche littéraire autre que le Français.</p>		

OU

Module BA6	Champ complémentaire	12 crédits
<p>Module à choisir en Philosophie, Histoire de l'art, Musicologie, Archéologie, Études genre (liste non exhaustive) en accord avec les responsables du programme de littérature comparée et selon l'offre des départements/unités respectifs.</p> <p>Enseignements, évaluation et conditions: Selon les exigences de la discipline choisie.</p> <p>Condition(s) :</p> <p>L'option « Champ complémentaire » n'est ouverte qu'aux étudiant-e-s qui</p> <ul style="list-style-type: none">a. combinent l'étude de la Littérature comparée avec celle d'une branche littéraire autre que le Français, etb. ne choisissent pas le Français comme « première littérature complémentaire » dans le module BA5.		



Module BA7	Littérature comparée	12 crédits
Description	Le module BA7 est composé de trois enseignements ayant pour objectif de faire dialoguer la littérature avec la théorie littéraire, les arts ou les phénomènes culturels.	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none">• 3 x 1h/Année de CR ou de CS ou de SE ou 3 x 2h/Semestre de CR ou de CS ou de SE, à choix parmi la liste établie par les responsables du programme.	
Attestation	/	
Evaluation	Deux travaux notés (10-15 pages, 20'000-30'000 signes, par travail) sur des sujets choisis en accord avec les responsables du programme.	
Condition(s)	/	
Remarque(s)	Il est recommandé d'avoir suivi et complété les modules BA1, BA2 et BA3.	



MODULES OFFERTS AUX ETUDIANT-E-S D'AUTRES DISCIPLINES

Toutes les conditions spécifiées plus haut dans la description des modules s'appliquent.

Module BA1	Questions de Littérature comparée I : Théorie(s) littéraire(s)	12 crédits
Module BA2	Questions de Littérature comparée II : Genres et thèmes littéraires	12 crédits
Module BA3	Questions de Littérature comparée III : Époques littéraires	12 crédits
Module BA7	Littérature comparée	12 crédits